

Déneigement

Comme chaque année, le déneigement de la commune sera assuré par une entreprise externe, la mairie, par le biais de ses agents, et, nos agriculteurs.

Ces derniers mettent tout en œuvre pour être le plus réactif néanmoins ils doivent aussi assurer leur travail sur leur exploitation.

Nous vous remercions de votre compréhension.

La commission voirie.

